

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin\\_Registre de copies de lettres envoyées\\_CNAM FG 15 \(4\)Item](#)[Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 29 mai 1864](#)

## Jean-Baptiste André Godin aux Fonderies et manufactures Godin-Lemaire, 29 mai 1864

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#) ; [Vigerie, A.](#)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

### Les relations du document

Collection [Correspondant.e.s](#)

[Coquenot et Van Heusden](#) est cité(e) dans cette lettre

[Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#) est destinataire de cette lettre

[Van Elewyck \[Bruxelles\]](#) est cité(e) dans cette lettre

[Vigerie, A.](#) est auteur(e) de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Présentation

Auteur·e

- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Date de rédaction [29 mai 1864](#)

Lieu de rédaction [Guise \(Aisne\)](#)

Destinataire [Fonderies et manufactures Godin-Lemaire](#)

Lieu de destination [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

### Description

Résumé Informations diverses relatives à l'usine de Laeken : opérations comptables ; créance de Van Elewyck ; vente des fourneaux économiques devenue possible avec la demande de brevet ; corrections de l'épreuve de la circulaire [destinée aux Pays-Bas] ; envoi de feuilles de « dessins » pour accompagner la circulaire destinée

aux clients de Belgique et à ceux des Pays-Bas ; sur le projet d'itinéraire aux Pays-Bas qui semble « trop complet » ; Vigerie prêt à visiter les villes des Pays-Bas où il y aurait une chance d'affaires, mais il ne doit pas visiter des villes inutilement ; commande de 5 tonnes de charbon de forge de Nicaise ; annonce de l'envoi d'une recette de verre.

NotesLe courrier est signé Vigerie par procuration de Godin-Lemaire.

## Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Distribution des produits](#), [Estampe](#), [Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#)

Personnes citées

- [Coquenot et Van Heusden](#)
- [Nicaise et Cie](#)
- [Van Elewyck \[Bruxelles\]](#)

Lieux cités

- [Belgique](#)
- [Pays-Bas](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomCoquenot et Van Heusden

GenreNon pertinent

Pays d'originePays-Bas

BiographieCommerçant à Amsterdam (Pays-Bas) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur d'appareils des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire.

---

NomFonderies et manufactures Godin-Lemaire

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

BiographieEntreprise fondée en 1840 à Esquéhéries (Aisne) par Jean-Baptiste André Godin pour la fabrication d'appareils de chauffage et de cuisson en fonte de fer, dont les ateliers sont transférés à Guise en 1846. Un deuxième site de production est créé en Belgique en 1853, à Forest-lez-Bruxelles puis à Laeken. La raison sociale de l'entreprise réunit les nom de Jean-Baptiste André Godin et de son épouse Esther Lemaire. L'entreprise devient en 1880 l'Association coopérative du capital et du travail, Société du Familistère de Guise.

---

NomVan Elewyck [Bruxelles]

GenreHomme

Pays d'origineBelgique

BiographieCommerçant à Bruxelles (Belgique) dans la seconde moitié du XIXe siècle, distributeur des marchandises des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Il réside au 10, rue de l'Étuve en 1863.

---

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)

Collation2 p. (494r, 495v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 18/10/2023

---

Paris 29 Juin 1864

Monsieur Louis Lemaire à Bruxelles

J'ai bien reçu v. l. de 10. 11. 22. et de C. et  
 Vos divers ouvrages de id. notes.  
 V. l. de 10. 11. 22. et de C. et de C. et de C. et  
 de C. et de C. et de C. et de C. et de C. et  
 Je m'en repose au sein de la vicine. Vous illy est sur  
 ce que me dit v. l. de 10. 11. 22. et de C. et de C. et  
 v. l. de 10. 11. 22. et de C. et de C. et de C. et  
 devant la barre; cela étant fait maintenant, je  
 y fais le terrain prochain au sein de tout le monde  
 et je ne puis y joindre les autres qui sont  
 restés à que des travaux fort pénibles ont mis en  
 retard. Je le prie de s'en occuper indépendamment de  
 sa volonté.

V. l. de 10. 11. 22. et de C. et de C. et de C. et  
 de C. et de C. et de C. et de C. et de C. et  
 Je vous envoie ci-joint les plans de circulation; je ne voi  
 rait à y changer; v. l. de 10. 11. 22. et de C. et de C. et  
 indigne bien fait au siège à être les requies.  
 Je vous prie de m'envoyer les feuilles de  
 bords et de v. l. de 10. 11. 22. et de C. et de C. et  
 qui y sera obtenu la franchise de trois  
 l'Instruction. A la réception de ces données vous  
 pourrez les envoyer avec la circulaire à tout vos  
 collègues. Taitu préparant sous bande  
 celle relative à la Hollande, mais v. l. de 10. 11. 22. et de C. et de C. et

104

ditoy en la fin qu'a mon nouvel avis estato  
l'indivision de l'argent que v'avez adonc ne pourait  
est complie. trop compté pour v'oy; il y a de l'indivision  
si vous n'indiquy pas un nom d'outland; croyez  
vous qu'il soit utile la chose sans que cela?

Je croyoy vous en nouveau & l'indivision  
vostre bon service si il y a une chance d'affaires, mais  
il ne faudroit pas le liquis inviter sur les pays ou  
vous ne seriez possible. L'indivision de l'argent  
sur ce que v'oy le jugez utile. L'indivision pourira  
pour l'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.  
L'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.

Je demande pour vous l'indivision de l'argent  
de l'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.  
L'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.  
L'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.  
L'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.  
L'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.

Je recevoy un paquet musique, a vous l'indivision de l'argent  
non; mais le plus l'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.  
L'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.

J'ay prie l'indivision de l'argent sur ce que v'oy le jugez utile.

*[Signature]*